

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels

et des PATS du SDIS de l'Hérault



« Quand je revendique, ce n'est pas pour détruire »

LE 29 JANVIER 2010

COMMUNIQUE

L'INJUSTICE EST IL LE NOUVEAU MOT D'ORDRE DU DIRECTEUR ?

Nous étions plein d'espoir lors de la nomination du nouveau directeur. Avec lui une nouvelle gestion, une nouvelle façon de manager et de motiver son personnel, où l'intégrité et les valeurs humaines seraient prépondérantes.....**TROMPERIE !!!**

Notre directeur **a choisi de sacrifier deux de nos collègues** (dont un représentant syndical) lors de la dernière CAP, suite à un avis défavorable, **arbitraire et infondé.**

Malgré un apport d'éléments sérieux et tangibles le directeur a choisi de les sanctionner !! **SALUONS AU PASSAGE L'ABSTENTION DU SYNDICAT MAJORITAIRE A CETTE OCCASION !**

Alors que l'administration n'a pas tenue de CAP en 2008, **la catégorie C, et plus précisément les sergents, se voient à nouveau pénalisés de six mois sur leurs avancements**, et cela sans effets rétroactifs.

Une distribution de promotions et autres galons est annoncée pour les cadres. Les concernant, nous ne doutons pas qu'il n'y aura aucun problème de rétroactivité.

Une fois de plus ce sont les agents qui paient les pots cassés !!

Combien de temps la catégorie C va-t-elle payer les mouvements sociaux de ces derniers mois ?,

Le président serait-il revanchard ?

Avec cette politique monarchique et à ce rythme, la base sera bientôt de retour dans la rue et le tribunal administratif saisi.

**2010 SERA T ELLE ENCORE
UNE ANNEE D ACTION SOCIALE ?**

